



La FSU obtient le boycott du comité technique académique

Le premier Comité Technique Académique (CTA) du nouveau Recteur, Mostafa FOURAR, devait se tenir ce jour, lundi 26 février sur la répartition des moyens du premier degré. Malgré les demandes faites lors de l'audience de la FSU avec Monsieur le Recteur le 20 février afin d'obtenir des documents de travail exploitables, demandes réitérées auprès du cabinet le vendredi 23 février, l'administration a tenté de tenir ce CTA sans aucun document complémentaire.

Ainsi, les organisations syndicales auraient dû y participer pour discuter de 81 suppressions de classes pour seulement 36 créations sans aucun document supplémentaire permettant un véritable dialogue social, en toute transparence !

Dès lors, dans l'unité syndicale, la FSU, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives en Comité Technique (SPEG, UNSA, FO) ont fait le choix de ne pas siéger.

Les représentants des personnels de l'académie se sont donc présentés, ont refusé de s'asseoir et après une déclaration liminaire d'Eddy Ségur, secrétaire de la FSU Guadeloupe, au nom de l'ensemble des représentants des personnels, le boycott du comité technique a été acté.

Le recteur a répondu qu'il espérait malgré tout que les organisations syndicales allaient s'asseoir pour discuter. Les représentants élus des personnels ne sont pas là pour bavarder, mais bien pour négocier à partir de données techniques qui permettent un réel dialogue social à connaissances partagées.

La FSU a aussi profité de ce moment pour dénoncer à nouveau la réécriture de la circulaire concernant les postes à profil publiée sans aucune concertation et a rappelé que le profilage des postes de direction sera considéré comme une véritable déclaration de guerre.

La FSU dénonce cette tentative de transformer une instance représentative en bavardage de café du commerce. La FSU demande solennellement à Monsieur le Recteur de revoir sa vision des représentants des personnels, la notion de dialogue social et des négociations qui doivent nécessairement avoir lieu entre l'administration et les représentants des personnels !

Les représentants des personnels de la FSU Guadeloupe